



## TRAVAIL SOCIAL

### DEME – DIPLÔME D'ÉTAT DE MONITEUR ÉDUCATEUR

#### **RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES**

Sur un échantillon de 12 candidats et pour l'année 2025 :

- Taux de satisfaction : non communiqué, formation en cours
- Taux de réussite : non communiqué, formation en cours
- Taux d'abandon : 8,33 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : non communiqué, formation en cours
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non communiqué, formation en cours

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : [Contact-formations@alaji.fr](mailto:Contact-formations@alaji.fr)

#### **PRE-REQUIS**

Projet validé par le conseiller prescripteur

**Prérequis à l'entrée en formation :**

Être âgé au moins de 18 ans à la date d'entrée en formation.

Ne pas avoir de contre-indication médicale à l'exercice du métier.

Satisfaire aux critères de sélection (dossier de candidature et épreuve orale d'admission).

#### **OBJECTIFS**

L'objectif est d'acquérir les compétences requises à l'exercice du métier de Moniteur(trice)

Éducateur(trice) et d'obtenir la qualification visée « Diplôme d'État de Moniteur Éducateur ».

#### **CONTENU DE LA FORMATION**

**Période d'intégration :** 35 heures

**Bloc de compétences 1 : Contribuer à**

**l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours :** 420 heures

**Bloc de compétences 2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive :** 380 heures

**Bloc de compétences 3 : S'inscrire dans un**

**travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours :** 150 heures

**Validation de l'acquisition des compétences :** 35 heures

#### **DURÉE**

**Durée totale de 2070 heures de formation :**

- 1020 heures de formation théorique en centre de formation
- 1050 heures de formation pratique, soit 3 périodes de stages

#### **METHODES MOBILISÉES**

- Supports théoriques et applications pratiques
- Présentiel, présentiel enrichi et distanciel
- Formateurs professionnels issus du travail social

#### **MODALITÉ D'ÉVALUATION**

Évaluation et suivi de l'acquisition des compétences durant le parcours de formation

Évaluation des périodes en entreprises

Épreuves de certification :

Bloc de compétences 1 – Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

**Rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation – Epreuve organisée par ALAJI**

- Ecrit (8 à 10 pages) qui sert de support à l'épreuve orale

- Oral (Soutenance orale de 30 minutes)
- Bloc de compétences 2 – Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

**Dossier de pratiques professionnelles – Epreuve organisée en centre d'examen par le RECTORAT**

- Ecrit (dossier de pratiques professionnelles de 10 à 12 pages)

- Oral (Soutenance orale de 30 minutes)

Bloc de compétences 3 – S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des

accompagnements dans une logique de parcours

### Étude de cas – Epreuve organisée par ALAJI

- Devoir sur table d'une durée de 1h30.

Chacun des blocs de compétences est validé séparément et sans compensation des notes entre blocs de compétences. Le candidat valide le bloc de compétences s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve de certification.

**Possibilité de validation partielle** : non

**Débouchés** : Le moniteur éducateur intervient principalement dans le secteur associatif privé, auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté, handicapés ou en situation de dépendance

### MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

#### Si demandeur d'emploi :

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective, sélection sur dossier de candidature + un entretien oral
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

#### Si salarié :

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée
- Sélection sur dossier de candidature + un entretien oral.
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

**Formation également accessible par la voie de l'alternance (apprentissage ou professionnalisation) – Intégration dans l'un de nos CFA** : <https://bit.ly/3wzF4qK>

- en savoir plus sur le contrat d'apprentissage : [ici](#)

- en savoir plus sur le contrat de professionnalisation : [ici](#)

**Formation également accessible par la voie de la formation professionnelle pour les salariés en poste :**

- Document explicatif sur la PRO A : [ici](#)

**Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :**

<https://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

### CONTACTS



03.83.58.18.28



<https://www.alaji.fr/contact/>

### ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

### TARIF

- Tarif individuel : nous consulter pour un devis
- En inter et en intra : nous consulter pour un devis
- Sous conditions, formation accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par France Travail ou la Région Grand Est.

### DERNIÈRE MISE À JOUR

03/04/2026

